

ÉCOLE AHUNTSIC

Quartier 2 / Bordeaux - Ahuntsic

Conseil d'établissement

Procès-verbal
5 décembre 2022

1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 18h34.

1.1 Prise de présences

Étaient présents :

Parents	Équipe école	OPP	Service de garde	Fondation
Thu-Nhon Luu	Stéphane Rochefort		Nathalie Scott	
El Mustapha Jaouhar	David Lehoux			
Sami Tannoury	Marie-Christine Doré			
Marie-Claude Lamarche				
Étienne Lamontagne				

Étaient absents :

Parents	Équipe École	OPP	Service de garde	Fondation
	Sofie Dessalles Nathalie Perreault	Marie-Josée Lessard		Stéphanie Dubuc

1.2 Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 5 décembre 2022

CÉ 5 décembre 2022	IL EST PROPOSÉ par M. Lamontagne et appuyé par M. Jaouhar que l'ordre du jour soit adopté tel quel. La proposition est adoptée à l'unanimité.
--------------------	--

2.2 Lecture et adoption du procès-verbal du 9 novembre 2022

Mme Lamarche mentionne que le nom de Mme Doré est à changer dans le procès-verbal puisqu'il n'est pas bien écrit.

CÉ 5 décembre 2022	IL EST PROPOSÉ par Mme Lamarche et appuyé par Mme Doré que le procès-verbal du 9 novembre 2022 soit adopté avec la modification du nom de Mme Doré. La proposition est adoptée à l'unanimité.
--------------------	--

3. Parole au public

Pas de public

4. Rapport de la direction

4.1 Invités CSSDM (Présentation des plans pour la réfection du pavillon principal)

Mme Marie-Ève Primeau est chargée de projet accompagnée de M. Martin Ménard, coordonnateur des ressources matérielles pour le CSSDM, Mme Genevieve Goudreau de NFWÉ est l'une des architectes chargés de projet, accompagnés de M. Pierre Martin, architecte, Mme Éveline Gagnon architecte stagiaire, Mme Myriam Abouchahla pour le paysagement ainsi que Mme Laurence.

Présentation de Mme Primeau, chargée de projet pour le pavillon principal de l'école Ahuntsic présente les plans. Elle mentionne qu'ils ont accompli plus de 60% des plans.

M. Luu demande si les commentaires ont été pris en considération l'année dernière lors de la présentation des premiers plans. Mme Primeau répond que oui.

Mme Gagnon présente le projet. Les plans de l'aménagement intérieur sont présentés suivis par les plans de l'aménagement extérieur.

Mme Abouchahla présente le paysagement et la cour de récréation. Il est noté un agrandissement des cours d'école, les espaces de stationnements resteront. Les coins végétalisés sont davantage accessibles. La cour des maternelles aura du gazon synthétique de différentes couleurs au lieu du paillis.

Plusieurs questions ont été posées.

M. Lamontagne pose la question : **Est-ce que la circulation sur le boulevard Henri-Bourassa a été prise en considération pour l'aménagement extérieur ?**

Réponse : Il y a effectivement une problématique de circulation. Un dialogue a été engagé avec l'arrondissement pour pallier aux problèmes de bruits et de sécurité. Les végétaux viennent aussi jouer un rôle atténuer le son et rendre les déplacements plus sécuritaires. Un maximum de classe a aussi été placé vers la ruelle à l'opposé du boulevard Henri-Bourassa.

Est-ce que l'école sera climatisée ?

Réponse : Elle sera tempérée. La géothermie n'est plus envisagée.

M. Luu pose la question : **Est-ce que les fenêtres seront remplacées considérant la chaleur dans les classes donnant sur Henri-Bourassa ?**

Réponse : L'ensemble des fenêtres seront remplacées, sauf celles qui donnent sur la ruelle puisqu'elles sont relativement plus récentes. Il faut envisager des solutions pour la sélection des fenêtres pour atténuer le son provenant du boulevard Henri-Bourassa ainsi que d'atténuer la chaleur dans les classes.

Que veut dire PNE sur les plans ?

Réponse : Personnels non enseignants.

M. Lamontagne pose la question : **Que reste-t-il à faire dans les plans puisqu'il a été mentionné que plus de 60% des plans sont complétés ?**

Réponse : La première phase des travaux permettra de retravailler les plans si besoin. En dégarnissant l'école, les informations obtenues seront utilisées pour continuer les travaux et ajuster les plans.

Est-ce que c'est normal que les plans montrent que l'entrée du service de garde n'est pas proche de leurs locaux ?

Réponse : Oui, l'entrée du service de garde sera au rez-de-chaussée et les locaux seront au sous-sol.

M. Lamontagne demande : **Qu'est-ce qui est prévu pour l'aération ?**

Réponse : Toute la ventilation sera refaite à neuve.

M. Luu demande aux membres du personnel : **Que pensez-vous de l'utilisation des espaces collaboratifs ?**

Réponse des invités : Ces espaces sont appelés à évoluer et sont aussi demandés par le ministère.

Réponse du personnel : Ils ont leur place, mais ce ne seront pas tous les groupes qui les utiliseront. Il y a très peu de chance que le 1^{er} cycle les utilise sans être accompagné par d'autres professionnels pour la gestion et des ateliers.

M. Tannoury demande : **Est-ce qu'il va y avoir un programme d'art public ?**

Réponse : Oui. Un comité de sélection pour l'œuvre d'art sera mis en place par le Ministère de la Culture. Il y aura trois rencontres pour déterminer l'œuvre.

M. Luu demande : **Est-ce qu'une protection sera à faire pour les murs blancs dans les espaces communs et corridor de l'école ?**

Réponse : Une solution est en cours.

Les équipements et la machinerie seront-ils à l'air ?

Réponse : Il y aura un écran acoustique pour l'échangeur d'air sur le toit de l'école. De plus, le reste sera fermé de tous les côtés. Il ne sera pas possible de voir la partie mécanique de la rue.

Considérant que l'asphalte noir dans la cour d'école sera une source de chaleur. Est-ce qu'une alternative est envisagée pour avoir moins d'ilots de chaleur ?

Réponse : L'introduction des zones de plantations va atténuer la chaleur dans la cour. Les arrondissements vont parfois imposer des alternatives, mais l'asphalte est facile à utiliser et moins cher. Donc, l'asphalte noir sera utilisé.

Quel sera le type de gazon synthétique qui sera utilisé dans la cour des petits ?

Réponse : Le type de gazon synthétique est spécifique pour les enfants et pour ce genre d'espace. Il ne devrait pas avoir de granule.

Comment les végétaux ont été sélectionnés ? Seront-ils faciles à entretenir ?

Réponse : Les végétaux nécessiteront de peu d'entretien. Ils seront le plus sécuritaire possible et aussi agréable à la vue.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Réponse : Nous sommes en processus pour le premier lot : le dégarnissage. Un appel d'offres sera fait cette semaine. Les travaux devraient débuter dans 2 mois et durer jusqu'à l'été. Puis, le deuxième lot commencera. Nous envisageons la rentrée pour 2025.

Une copie des plans pourrait être offerte à la Direction pour être partagée.

4.2 Points d'adoption

4.2.1 Présentation des activités et sorties éducatives

Présentation de la sortie de Mme Lucille à l'Aréna Ahuntsic. Le coût est de 2\$ pour la location de patin. La sortie est approuvée par Mme Lamarche et appuyée par M. Lamontagne.

Présentation de la sortie de Mme Pozzi, elle demande 9.80\$ par élève pour du ski de fond. La sortie est approuvée par M. Tannoury et appuyée par M. Jaouhar

4.3 Points d'information

4.3.1 Des nouvelles des nôtres

Retour de notre TES Mme Barabas

Notre secrétaire Mme Saint-André nous a quittés pour une nouvelle école. Elle a droit à une période d'essai pendant 25 jours. Mme Israel. Elle sera possiblement avec nous jusqu'à la fin de l'année scolaire avant que le poste retourne à l'affichage.

4.3.2 COVID-19

Plusieurs absences causées par la maladie qui court. La prévention est de mise, mais ce n'est pas nécessairement la COVID.

4.3.3. Projet éducatif

Une rencontre du personnel a eu lieu lors du mois de novembre pour le projet éducatif. Les parents seront invités à participer et le service de garde fera le même exercice.

4.3.4. Délocalisation

Continuation des travaux, ils avancent lentement mes sûrement. Le Pavillon Julie-Payette a maintenant l'internet dans les modulaires.

4.3.5. Calendrier des rencontres de février à juin

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
25	X	8	5	3	7

Il n'y a pas de rencontre prévue pour février.

4.3.6. Célébration du temps des Fêtes

Il a été proposé de reporter les festivités de décembre à la rencontre de janvier.

5. **Parole aux membres**

5.1 Parole aux enseignants

Aucun commentaire

5.2 Rapport de la représentante du service de garde

Aucun commentaire

5.3 Rapport de l'Organisme de participation des parents (OPP)

Les membres de l'OPP ne sont pas présents.

5.4 Rapport de la Fondation

Les membres de la Fondation ne sont pas présents.

5.5 Autre

Il a été proposé d'ajouter le rapport du comité de parent dans le procès-verbal lors de la prochaine rencontre.

La pige pour le programme AIDA sera le 16 décembre.

6. Levée de l'assemblée à 20h07.

La motion est proposée par Mma Lamarche et appuyée par M. Tannoury.

David Lehoux, secrétaire